

Thème 3 : Métropole et colonies

TD1 : Les conquêtes coloniales de la III^e République



CHRONOLOGIE

- 1830-1847 Conquête de l'Algérie.
- 1887 Création de l'Union indochinoise.
- 1895 Création de l'Afrique occidentale française (AOF).
- 1896 Colonisation de Madagascar.
- 1910 Création de l'Afrique équatoriale française (AEF).
- 1912 Protectorat sur le Maroc.

Doc. 1 : La conquête de l'Indochine



Doc. 2 : La prise de Hué, le 20 août 1883

« Alors la grande tuerie avait commencé. On avait fait des "feux de salves", deux et c'était plaisir de voir ces gerbes de balles, si facilement dirigeables, s'abattre sur eux deux fois par minute au commandement, d'une manière méthodique et sûre [...]. On en voyait d'absolument fous, qui se relevaient, pris d'un vertige de courir, comme des bêtes blessées [...]; leurs chignons dénoués, leurs grands cheveux leur donnant des airs de femme. D'autres se jetaient à la nage dans la lagune [...]. On les tuait dans l'eau. Il y avait de très bons plongeurs qui restaient longtemps au fond; on réussissait quand même à les attraper, quand ils mettaient la tête dehors pour prendre une gorgée d'air, comme des phoques. Et puis on s'amusait à compter les morts... cinquante à gauche, quatre-vingts à droite [...]. À peine neuf heures du matin, et déjà tout semblait fini; [...] l'infanterie venait d'enlever là-bas le fort circulaire du sud, armé de plus de cent canons [...]. La déroute du roi d'Annam était achevée. »

Pierre Loti, « La prise du Tonkin vue de l'escadre »,
Le Figaro, 17 octobre 1883.

Doc. 3 : La prise du port de Hué



Imagerie Pellerin, fin XIX^e siècle (BNF, Paris).

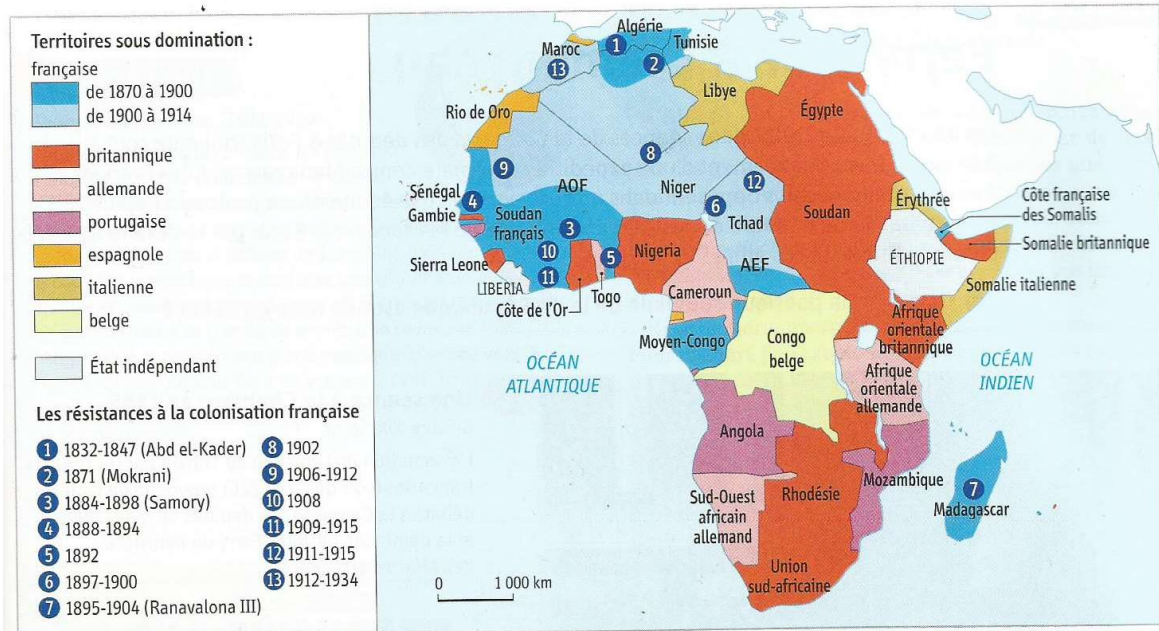
En 1883, les Français s'emparent du port de Hué et l'empereur d'Annam reconnaît le protectorat de la France sur l'Annam et le Tonkin. Mais il faut attendre 1885 pour que le protectorat soit totalement accepté.

Questions :

- 1) **Chronologie, doc. 1 et 5 :** Quelles sont les étapes de la conquête française en Indochine ? en Afrique ?
- 2) **Doc. 2, 3 et 5 :** Quels éléments soulignent la grande violence des conquêtes coloniales ?
- 3) **Doc. 2 et 5 :** Les soldats coloniaux respectent-ils les principes de la III^e République ? Justifiez votre réponse.

Thème 3 : Métropole et colonies

Doc. 4 : La conquête de l'Afrique française



Doc. 5 : La résistance à Madagascar

En 1894, la reine Ranavalona III refuse le protectorat français. En 1896, un corps expéditionnaire français s'empare de Madagascar qui devient une colonie. La capitale tombe mais les villages alentour refusent l'autorité française.

« Des actes de répression dans l'Imerina¹ eurent lieu le 5 mars 1896 : quatre unités mobiles de la compagnie Thévenin devaient cerner Manaritsoa qu'on prétendait être le refuge d'une bande de rebelles. Après le "cessez-le-feu", on continua à tirer et de charger à la baïonnette. La répression fut impitoyable [...]. »

En novembre, je partis à Ambatomanga. Les abords du village étaient jalonnés de piquets surmontés de têtes. Les exécutions se faisaient presque journellement. De fait, il n'arrivait à Ambatomanga que des gens qu'on prenait, soi-disant, les armes à la main, et à qui on coupait la tête, sans interrogatoire et sans aucune forme de procès [...]. Maintenant, on voyait dans tout le pays en insurrection, des chefs de bande entraînant la population. »

Calixte Savaron, *Mes Souvenirs à Madagascar, avant et après la conquête*, 1885-1898.

1. Région centrale de Madagascar, autour de la capitale Antananarivo.

Doc. 6 :

BIOGRAPHIE

Ranavalona III (1861-1917)

Elle règne sur Madagascar de 1883 à 1897. Cette reine de la dynastie mérina naît dans une île sous influence britannique. Ranavalona est elle-même protestante. Mais en 1885, Madagascar devient de force un protectorat français. En 1895, les Français souhaitent transformer Madagascar en colonie : la reine résiste militairement à l'invasion française. Vaincue, elle abdique en 1897 et est envoyée en exil sur l'île de La Réunion, puis à Alger où elle meurt en 1917.



Suite questions :

4) **Doc.1 à 6 :** Citez des chefs autochtones ou des puissances outre-mer tentant de résister à la colonisation française.

5) **Doc. 4 et 5 :** Justifiez cette affirmation : la conquête coloniale ne met pas fin aux conflits armés dans les territoires colonisés.